

DESS en comptabilité de management

Université du Québec à Hull

FONCTIONNEMENT DE L'ACTIVITÉ

STAGE AVEC INTERVENTION

(CTB 6017)

f:\berube-b.car\profess\blanchet.mic\act.sta

Dans le cadre du DESS en comptabilité de management, l'activité Stage avec intervention (CTB 6017) peut, dans certaines circonstances et après approbation du responsable du programme, remplacer l'activité Essai (CTB 6010). Le présent texte provient d'un document expliquant le fonctionnement de l'activité CTB 6017 normalement dispensée dans le DESS en sciences comptables (juin 1998).

TABLE DES MATIÈRES

1. Description de l'activité	1
2. Modalités de fonctionnement	1
2.1 Objectifs du stage	1
2.2 Responsabilités de l'étudiant	2
2.3 Responsabilités de la direction du programme	2
2.4 Responsabilités du professeur encadreur	2
2.5 Responsabilités de l'organisation qui reçoit l'étudiant	3
2.6 Responsabilités du superviseur en milieu de travail	3
3. Évaluation du stagiaire	3
4. Contenu du rapport de stage	4
4.1 Description de l'entité	4
4.2 Contenu du stage	4
4.3 Application des connaissances théoriques à des situations pratiques	4
4.4 Atteinte des objectifs du stage	5
5. Évaluation du rapport de stage	5
6. Évaluation de l'activité	5

ANNEXES

Annexe 1 - Projet de stage	6
Annexe 2 - Grille d'évaluation du stagiaire par le superviseur en milieu de travail	7

NB.: La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

CTB6017 Stage avec intervention (6 crédits)

Permettre à l'étudiant de connaître la réalité professionnelle de l'expert-comptable en milieu de travail. Lui permettre d'appliquer ses connaissances à la résolution de problèmes qui lui seront délégués par l'organisation. Lui permettre d'assumer la responsabilité d'un dossier présentant un problème particulier. Lui permettre de développer ses habiletés en communication orale et écrite.

Séjour actif dans un cabinet d'experts-comptables ou dans une autre organisation où l'étudiant peut mettre en pratique ses connaissances disciplinaires. L'étudiant a la responsabilité de trouver le cabinet ou autre organisation qui acceptera de le recevoir comme stagiaire. Présentation d'un projet de stage et d'un projet d'intervention spécifique pour fin d'approbation. Le travail s'appuie sur une démarche de recherche. Préparation et dépôt, à la fin du stage, d'un rapport faisant état des apprentissages sur le plan des capacités d'analyse, de critique et de synthèse. Présentation des grandes lignes de ses résultats au cours d'une conférence réunissant des membres de la communauté universitaire et des intervenants du milieu.

2. MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

2.1 Objectifs du stage

Permettre à l'étudiant, sur une base individuelle, de connaître la réalité professionnelle de l'expert-comptable en milieu de travail. Plus particulièrement, la connaissance de la réalité professionnelle de l'expert-comptable devra amener l'étudiant à :

- développer sa capacité d'identifier et de hiérarchiser les problèmes rencontrés dans l'exécution de ses mandats ;
- développer ses capacités d'analyse ;
- développer son jugement professionnel ;
- réaliser l'importance du respect des échéances.

Lui permettre d'appliquer et d'intégrer ses connaissances à la résolution de problèmes qui lui seront délégués par l'organisation.

Permettre à l'étudiant d'assumer la responsabilité d'un dossier relativement complet ou d'un dossier consistant à l'analyse et la résolution d'un problème particulier suffisamment important. À titre d'exemples, en cabinet d'experts-comptables, un étudiant devrait être responsable, sous supervision, de la planification et de l'exécution d'une mission de vérification d'envergure modeste, ou encore, il devrait être responsable de l'accomplissement d'une mission d'examen. Dans une autre organisation, l'analyse d'un problème important pourrait consister à évaluer les conséquences financières, comptables, fiscales d'une décision importante telle l'achat ou la location et de formuler des recommandations à cet effet, ou encore de faire l'analyse d'un projet d'investissement en formulant des recommandations.

Permettre à l'étudiant de développer ses habiletés de communication orale et écrite.

Permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler en équipe et de développer un esprit de collaboration.

2.2 Responsabilités de l'étudiant

L'étudiant est responsable de trouver une organisation qui acceptera de le recevoir comme stagiaire. Cette organisation peut être un cabinet d'experts-comptables ou toute autre entité où il lui sera possible de mettre en pratique ses connaissances disciplinaires. Son projet de stage doit être présenté à la direction du programme pour approbation (voir annexe 1). Notamment, ce document décrit brièvement l'entité concernée, le contenu prévu du stage et sa pertinence, sa durée et son horaire. Au minimum, l'étudiant doit compléter 300 heures en milieu de travail.

Durant son stage, l'étudiant est responsable d'accomplir ses tâches avec professionnalisme et au meilleur de ses capacités. Il doit maintenir un journal de bord où il consignera, tout au long de son stage, les informations pertinentes à la préparation de son rapport de stage dans lequel il devra décrire son milieu de travail, ses principales réalisations et faire le lien entre ses réalisations pratiques et ses connaissances théoriques. Le rapport de stage devra mettre l'accent sur l'intervention principale de l'étudiant, en faisant ressortir la rigueur de la démarche suivie dans la résolution du problème ou dans la réalisation de la mission et en faisant le lien entre les connaissances théoriques et la démarche pratique. L'étudiant devra également présenter oralement les principaux résultats de sa démarche au cours d'une conférence réunissant des membres de la communauté universitaire et des intervenants du milieu.

2.3 Responsabilités de la direction du programme

La direction du programme évalue la proposition de stage présentée par l'étudiant. En plus de s'assurer de la pertinence du contenu du stage, la direction s'assure que l'horaire de travail tient convenablement compte du cheminement choisi par l'étudiant dans la poursuite de son programme. Lorsque la proposition est acceptée, la direction nomme un professeur encadreur pour chacun des stages.

2.4 Responsabilités du professeur encadreur

Au début de l'activité, le professeur encadreur rencontre l'étudiant et discute avec lui du projet de stage préalablement approuvé par la direction du programme, il discute avec l'étudiant des objectifs de l'activité, il le conseille sur sa démarche (tenue d'un journal de bord, rapport de stage, présentation orale) et présente les modalités de l'évaluation. Tout au long du stage, il rencontre l'étudiant au besoin.

Avant le début du stage, le professeur encadreur rencontre le superviseur de stage en milieu de travail pour discuter du projet de stage et énoncer les responsabilités de chacun. Notamment, il confirme que l'horaire de travail tient compte du cheminement choisi par l'étudiant pour compléter son programme.

Au moins une fois pendant le stage, le professeur encadreur se rend en milieu de travail pour

rencontrer le superviseur et l'étudiant afin de constater si les objectifs sont en voie d'être atteints autant en ce qui concerne le transfert des connaissances que les compétences et attitudes (voir la grille d'évaluation à l'annexe 2). Pour ce faire, le professeur encadreur prend connaissance des tâches assignées à l'étudiant, les compare à celles présentées au projet de stage et s'assure que ces tâches sont pertinentes, il discute des différents objectifs du stage et de la mesure avec laquelle ils pourront être évalués et sont en voie d'être atteints. Au besoin, il formule des recommandations à l'employeur ainsi qu'à l'étudiant à ces égards.

Le professeur encadreur est responsable de l'évaluation globale de l'étudiant à partir de l'appréciation préparée par le superviseur en milieu de travail, ainsi qu'à partir du rapport de stage et de la présentation orale qu'il aura lui-même évalués.

2.5 Responsabilités de l'organisation qui reçoit l'étudiant

L'organisation qui reçoit l'étudiant est responsable de lui assigner un superviseur en milieu de travail possédant l'expérience et les compétences requises.

L'organisation est responsable d'assigner à l'étudiant des tâches pertinentes à sa discipline dans un nombre d'heures suffisant. De plus, l'organisation doit lui assigner l'entière responsabilité, sous supervision, de l'accomplissement d'une mission relativement complète ou de l'analyse et la résolution d'un problème important. À titre d'exemples, en cabinet d'experts-comptables, un étudiant pourrait être responsable, sous supervision, de la planification et de l'exécution d'une mission de vérification d'envergure modeste ou de l'accomplissement d'une mission d'examen. Dans une autre organisation, l'analyse d'un problème important pourrait consister à évaluer les conséquences financières, comptables, fiscales d'une décision importante telle l'achat ou la location et de formuler des recommandations à cet effet, ou encore de faire l'analyse d'un projet d'investissement en formulant des recommandations.

2.6 Responsabilités du superviseur en milieu de travail

Le superviseur en milieu de travail doit s'assurer que l'étudiant se voit assigner des tâches pertinentes à sa discipline. Le superviseur en milieu de travail doit s'assurer que les tâches assignées lui permettront de porter un jugement sur l'atteinte des objectifs du stage. Il agit comme personne-ressource en milieu de travail en encadrant l'étudiant dans sa démarche. Il s'assure que l'horaire de travail initialement convenu est respecté de sorte à favoriser le cheminement de l'étudiant dans son programme. Le superviseur doit également procéder à une évaluation de l'étudiant en matière de compétences et d'attitudes à la fin du stage.

3. ÉVALUATION DU STAGIAIRE

Le stagiaire est évalué par le superviseur en milieu de travail, qui, à la fin du stage, complète la grille d'évaluation présentée en annexe. Aussi, le stagiaire sera évalué à partir de son rapport de stage et à partir de sa présentation, par le professeur encadreur.

Le superviseur en milieu de travail est également invité à formuler tout commentaire supplémentaire qu'il considère important en ce qui a trait à l'évaluation du stagiaire, en soulevant tout autant les points positifs que négatifs.

Le stagiaire est invité à formuler ses propres commentaires à l'égard de son évaluation.

Le superviseur en milieu de travail et le stagiaire signent le formulaire d'évaluation.

4. CONTENU DU RAPPORT DE STAGE

Le rapport de stage doit permettre de porter un jugement sur l'atteinte des objectifs du stage. Après avoir décrit le milieu de travail, l'étudiant doit décrire le contenu du stage puis expliquer comment le contenu du stage a contribué à l'atteinte des objectifs visés. Une emphase particulière devra être mise sur le lien entre les connaissances théoriques et leur application pratique. L'étudiant doit également accorder une importance particulière à la présentation matérielle du rapport de stage.

4.1 Description de l'entité

Historique de l'entité, taille, éventail des services offerts, secteur d'activités de ses clients, chiffre d'affaires (si disponible) ou budget annuel, catégories de spécialistes au sein de l'entité, organigramme.

4.2 Contenu du stage

Décrire les principaux types de clients et de missions assignés, le niveau de responsabilité assumé, les principaux problèmes rencontrés et analysés. Pour les stages ailleurs qu'en cabinet d'experts-comptables, décrire le rôle au sein de l'organisation, les tâches assumées, les principaux problèmes rencontrés, le niveau de responsabilité.

Décrire précisément l'intervention particulière réalisée (le dossier relativement complet dont la responsabilité fut assumée ou le dossier consistant à l'analyse et la résolution d'un problème particulier suffisamment important).

4.3 Application des connaissances théoriques à des situations pratiques

En faisant référence aux principales tâches accomplies lors du stage, l'étudiant doit confronter les considérations théoriques apprises et les applications pratiques qu'il a vécues. Il doit expliquer comment les aspects théoriques ont été effectivement appliqués ou pourquoi ils ne l'ont pas été.

L'étudiant doit mettre l'emphase sur l'explication de la rigueur de sa démarche dans la résolution du problème ou dans l'exécution de sa mission. Le tout doit être justifié par des liens avec les considérations théoriques sous-jacentes.

4.4 Atteinte des objectifs du stage

Également en faisant référence aux principales tâches accomplies, l'étudiant doit démontrer comment il a été amené à identifier et hiérarchiser des problèmes, comment il a pu développer ses capacités d'analyse et son jugement professionnel. Il doit faire ressortir les occasions où il a dû faire preuve d'initiative. Il doit également expliquer comment il a pu développer ses habiletés de communication orale et écrite et un esprit de collaboration.

5. ÉVALUATION DU RAPPORT DE STAGE

Le contenu du rapport de stage ainsi que le nombre de points attribués à chacune de ses composantes s'établissent comme suit :

	Nombre de pages	Points
Description de l'entité	2-4	5
Contenu du stage	4-10	10
Application des connaissances théoriques à des situations pratiques	15-25	85
Total	21-39	100

6. ÉVALUATION DE L'ACTIVITÉ

L'évaluation se fera en attribuant les proportions suivantes aux différentes composantes de l'évaluation:

Appréciation du superviseur en milieu de travail	45 points
Rapport de stage	45 points
Présentation orale	10 points
Total	100 points

**ANNEXE 2 - GRILLE D'ÉVALUATION DU STAGIAIRE PAR LE SUPERVISEUR
EN MILIEU DE TRAVAIL**

(1de 2)

Compétence évaluée	Description de la compétence	Appréciation				
		Excellent	Très bien	Bien	Échec	Impossible d'évaluer
Acquisition et application des connaissances	Capacité d'appliquer diverses connaissances de sa discipline dans l'exécution de ses tâches et d'acquérir de nouvelles connaissances. Au besoin, capacité de se référer rapidement aux sources d'informations pertinentes.					
Identification des problèmes	Capacité de détecter les problèmes dans le cadre de l'exécution de ses tâches. Capacité de hiérarchiser les problèmes rencontrés.					
Capacité d'analyse	Dans certaines circonstances problématiques, capacité à analyser d'une façon critique l'ensemble de l'information disponible.					
Intégration des connaissances	Capacité d'intégrer les connaissances de sa discipline dans l'exécution de ses tâches. Capacité à identifier les éléments sous-jacents et découlant de l'élément traité. Capacité d'identifier les différents aspects inhérents à une situation (par exemple, aspects comptable, fiscal et déontologique). Capacité de saisir les interrelations entre ces éléments et aspects pour arriver à une conclusion ou recommandation logique.					
Jugement professionnel	Capacité d'évaluer une situation dans son ensemble et de prendre une bonne décision en faisant intervenir l'expertise, la diligence et l'objectivité professionnelle.					
Initiative	Capacité d'agir avec un minimum de directives et d'encadrement.					
Respect des échéances	Capacité d'exécuter le travail dans les délais prévus.					
Communication orale	Capacité de communiquer convenablement avec ses collègues, ses clients ou autres relations d'affaires. Capacité d'adapter son niveau de langage à celui de son interlocuteur. Capacité de présenter habilement ses points de vue. Capacité d'écouter son interlocuteur.					
Communication écrite	Capacité de documenter convenablement ses dossiers, capacité de rédiger convenablement des rapports écrits et de la correspondance d'affaires.					
Travail d'équipe	Capacité de faire preuve d'esprit de collaboration.					
APPRÉCIATION GLOBALE	De façon générale, degré de compétence du stagiaire pour l'exercice de l'expertise comptable					

Superviseur en milieu de travail

signature

date

Étudiant

signature

date

